



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Jeudi 17 septembre 2009 à 18 h 15

Présents : Tous les membres en exercice sauf :

Excusés : Fatima BENTALEB, procuration à M. Christian MILLET
René MERMET-MARECHAL

Secrétaire de Séance : Grégoire LONG

Monsieur le Maire souhaite en préambule, revenir sur la période estivale et ses nombreuses manifestations, aussi diverses que variées, en particulier :

- **Concert de musique baroque**
Vendredi 19 juin. Organisé par le Festival de Musique du Haut Jura
- **Fête de la musique**
Samedi 20 juin. Organisée par le Comité Culturel d'Animation
- **Grand festival des Majorettes**
Samedi 11 juillet. Organisé par les Cyclamens Jura Sud
- **Fête nationale**
Lundi 13 juillet. Organisé par le Comité Culturel d'Animation
- **Festival international pour l'Enfant « IDEKLIC »**
Du mardi 14 juillet au vendredi 17 juillet. Organisé par l'association Idéklic
- **Enduro des Lacs**
Dimanche 19 juillet. Organisé par le Moto-Club de Moirans
- **Soirée Chansons françaises**
Mercredi 22 juillet Place de Verdun (Pizza Plus, Prise d'Eau et Lacuzon)
- **Spectacle de rue « Conteurs »**
Jeudi 23 juillet Place de la Mairie. Proposé par l'association « Le Jour qui vient »
- **Braderie commerciale avec soirée festive à la grenette**
Vendredi 31 juillet Centre ville. Organisée par l'Union des commerçants de Moirans
- **Spectacle Itinérant « Monts et Merveilles »**
Mardi 4 août 2009 Place de la Mairie (Office du Tourisme)
- **Fête patronale + vide-grenier**
Du samedi 8 août au dimanche 9 août. Organisée par le Comité Culturel d'Animation
- **Concours de pétanque**
Lundi 10 août. Organisé par La Pétanque Moirantine
- **Journée de pré-visionnement Cinéma François Truffaut :**
Jeudi 27 septembre. Organisé par Les Ecrans de la Salamandre et la Fraternelle
- **Soirée musicale « Années 80 »**
Vendredi 28 août. Organisé par La Prise d'Eau et Pizza Plus
- **Concours de pétanque**
Samedi 29 août. Organisé par la CCJS
- **Spectacle des Marionnettes :**
Mardi 8 septembre. Compagnie de passage à Moirans
- **Thé dansant :**
Dimanche 13 septembre. Organisé par les Anciens Combattants
- **Exposition Jura Sud Activité**
Du samedi 12 au 19 septembre. Organisé par Jura Sud Activités

Monsieur le Maire remercie toutes les personnes qui se sont investies dans l'organisation de ces manifestations. En outre, il faut souligner la décoration mise en place dans le cadre du festival Idéklic, et qui a pu être conservée jusqu'à la fête patronale. Il est proposé de reconduire ce type d'organisation, impliquant à la fois la commission Décoration de l'association Idéklic et l'équipe municipale.

Laurence Magnon ajoute que la saison touristique a été plutôt favorable d'après les informations de l'Office de Tourisme Jura Sud : 6 000 personnes sont venues à l'office au mois de Juillet.

Une discussion s'engage ensuite sur la problématique de l'entretien de la plage de la Mercantine. Monsieur le Maire rappelle que l'entretien, le nettoyage et la pollution de la plage et du port de la Mercantine ne sont pas de la responsabilité de la Communauté de Communes Jura Sud, puisque cette infrastructure touristique est gérée par la Régie de Chalain. Rachel Triboulet ajoute que cette plage est l'une des plus fréquentées de la région.

Après cette rapide rétrospective de la saison touristique, Monsieur le Maire interroge les membres du Conseil Municipal pour d'éventuelles remarques sur le compte-rendu de la séance précédente. Aucune remarque n'est formulée, le compte-rendu est donc approuvé à l'unanimité.

1. Présentation des travaux des 4 commissions :

1. 1. Travaux & Environnement :

Assainissement et AEP 2010 – 2014 :

André Plaisantin rappelle que les cabinets B & R Ingénierie et GINGER Environnement ont rendu leurs études en phase projet pour le programme global d'assainissement 2010-2014.

Au total, le montant des investissements est de 3,6 millions € HT, comprenant la reprise des réseaux d'eaux usées (mise en séparatif), d'eau potable et la construction d'une nouvelle station d'épuration. Ce programme se déclinera en plusieurs tranches de travaux de 2010 (Avenue de Franche Comté) à 2014 (reprise des réseaux dans les autres secteurs et construction de la station d'épuration).

Il est proposé de solliciter l'aide du Conseil Général et de l'Agence de l'Eau au taux maximum, ainsi qu'une autorisation de préfinancement. André Plaisantin rappelle que ces coûts prévisionnels comprennent le coût des travaux, les honoraires des maîtres d'œuvre, les frais de publication et de consultation, les relevés topographiques, les essais de compactage et tests d'étanchéité etc. Il est bien évident que ces travaux ne seront engagés que si la commune obtient les financements aux taux maximum.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Délégation de service public – Eau potable :

André Plaisantin rappelle que le contrat de délégation de service public pour l'eau potable liant la commune et la SDEI prend fin en décembre 2010. Une nouvelle négociation doit donc être engagée. Pour l'organisation de cette procédure de

renouvellement de DSP, une consultation a été engagée en juillet dernier pour recruter un assistant à maîtrise d'ouvrage. André Plaisantin présente le résultat de cette consultation. Une analyse détaillée des 4 candidatures a été réalisée. Il est proposé de retenir l'offre du cabinet IRH Ingénieurs Conseils, basé à Colmar et possédant une antenne à Dole. Le montant de cette proposition est de 11 768,64 € TTC.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Aménagements urbains – Avenue de Franche Comté :

Le projet de requalification de l'Avenue de Franche Comté, établi par le Cabinet ARPRAU, sera complété par une opération de réfection de chaussée, en partenariat avec le Conseil Général du Jura. Il s'agit en effet d'une route départementale pouvant bénéficier du programme d'Aménagement de Traverse en Agglomération (ATA). Il est donc proposé de solliciter une participation du Conseil Général du Jura au taux maximum (50% pour les travaux de terrassement et 100% pour la réfection des enrobés).

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Travaux en cours :

Les travaux d'embellissement de l'entrée sud (au droit des anciens Ets Jannin) sont quasiment terminés. Le Conseil Général du Jura est chargé de la réfection de l'enrobé à la suite de ces travaux.

Les travaux de viabilisation des deux parcelles situées Route du Hangar sont terminés, hormis les raccordements électriques et téléphoniques.

Les services techniques municipaux ont réalisé les travaux de canalisation des eaux pluviales sur la partie supérieure de la Montée de la Bessoule.

Environnement – Développement durable :

La communauté de Communes Jura Sud a engagé une réflexion sur la mise en place d'un « agenda 21 » à l'échelle du territoire de Jura Sud. La commune de Moirans-en-Montagne a engagé depuis plusieurs décennies des opérations très lourdes en matière de dépollution et de protection de l'environnement. Un rapport détaillé de ces actions, mais également des actions restant à engager, établi par Joëlle GAUDIN est remis à chaque Conseiller Municipal. Il pourra servir de base de travail au Comité de Pilotage Développement Durable de Jura Sud, pour ce qui concerne la commune de Moirans.

1. 2. Cadre de vie :

Fleurissement :

Laurence Magnon dresse un bilan qualitatif de l'opération fleurissement 2009 : certaines expériences ont été très positives, d'autres méritent encore des améliorations. L'arrosage au cours du mois d'août a été insuffisant, d'autant plus qu'un arrêté préfectoral a interdit toute utilisation de l'eau pour l'arrosage, en dehors des potagers.

Perspectives 2010 :

Laurence Magnon informe les membres du Conseil Municipal que la première étape du projet d'aménagement des giratoires consistera à lancer un appel à propositions auprès de plusieurs artistes régionaux.

Commerces et communication :

Laurence Magnon rappelle que Monsieur Thiebaud a repris l'épicerie rue Pasteur sous l'enseigne VIVAL, depuis le 8 août dernier. Un changement de direction s'est également opéré à Ecomarché depuis le 1^{er} septembre 2009, ainsi qu'un changement de propriétaire chez Lydie Coiffure, qui devient ID'Tif, sous la gérance de Frédérique Joly.

La 3^{ème} édition des Brèves Municipales sera distribuée aux Moirantins à la fin du mois de Septembre.

Enfin, un livret à l'adresse des commerçants et artisans sera mis en place, afin de livrer toutes les informations utiles et nécessaires sur les enseignes, pré-enseignes, manifestations, occupation du domaine public etc. Une révision complète du jalonnement en centre ville a été communiquée à la Communauté de Communes Jura Sud et au Parc naturel régional du Haut Jura pour instruction.

1. 3. Education – Culture – Vie Associative et Sportive

Rentrée scolaire :

Serge Lacroix présente les effectifs par école à l'occasion de cette nouvelle rentrée scolaire 2009-2010 :

- o Ecole maternelle Liloludy : 98 enfants sur 5 classes
- o Ecole primaire Roger Millet : 124 élèves sur 6 classes
- o Ecole privée Saint-Joseph : 98 élèves sur 4 classes
- o Collège Pierre Vernotte : 237 élèves
- o Lycée Professionnel : 234 élèves

Au global, Moirans compte 791 enfants scolarisés de la maternelle au lycée. Les effectifs sont quasiment stables, malgré un léger fléchissement dans certaines écoles.

Le traditionnel pot de la rentrée scolaire se tiendra le 29 septembre à 17h45.

Serge Lacroix informe les membres du Conseil Municipal de la création d'une nouvelle association des parents d'élèves, dont l'objectif est d'organiser des manifestations au bénéfice des écoles élémentaires publiques de la commune. L'AG constitutive de cette association se tiendra le 21 septembre prochain.

Cinéma François Truffaut :

Une réunion « bilan » se tiendra le 21 septembre en mairie avec l'association la Fraternelle. Le bilan moral et financier après 12 mois d'activité, tel que prévu dans la convention liant la commune et la Fraternelle, sera présenté lors du prochain Conseil Municipal.

Vie associative :

Serge Lacroix informe les membres du Conseil Municipal qu'un courrier a été adressé par l'association de quartier sur différents points, notamment la redevance des ordures ménagères, l'aménagement du parking de la Cité scolaire, le rétrécissement de la chaussée à l'entrée sud etc.

Enfin, Serge Lacroix présente la liste des manifestations à venir sur le mois de septembre à Moirans-en-Montagne :

- ✚ 18 et 19 septembre : promo Vet's organisé par Moirans Solidarité – Rue du Jura
- ✚ 19 septembre : Jura Sud Foot reçoit Bastia à 20h00
- ✚ 20 septembre : thé dansant organisé par les Donneurs de Sang
- ✚ 22 septembre à 18h30 : AG du Comité Culturel d'Animation
- ✚ 26 septembre : concert caritatif organisé par les Zalulumés avec Morgan Royer, Meliah, Xavier MICKAEL, Céline GASCON et Bertrand AGOT à 20h30

1. 4. Affaires sociales – Services à la population – Etat civil :

CCAS :

Christian Millet rappelle aux membres du Conseil Municipal que le repas de l'Amitié aura lieu le dimanche 18 octobre. Une exposition de près de 50 photographies anciennes et récentes sera présentée à cette occasion.

Hôtel de ville – Accès handicapé

Christian Millet rappelle qu'un projet de mise en conformité pour l'accès aux personnes à mobilité réduite est en cours, avec l'aide de Jacques Langel, architecte d'Intérieur. Le dossier sera présenté au Conseil Municipal et à la DRAC dès que possible.

Etat civil :

Christian Millet informe les membres du Conseil Municipal que le prochain recensement de la population se tiendra en janvier 2010 à Moirans-en-Montagne. 4 agents recenseurs seront recrutés pour réaliser ce recensement. Cette opération de recensement permet de recueillir des informations intéressantes sur la démographie, le logement, l'emploi etc.

Par ailleurs, Christian Millet attire l'attention des conseillers municipaux sur le nombre de passeports réalisés depuis la mise en place de ce service en mairie de Moirans-en-Montagne, à savoir 127 passeports en 6 mois, contre 114 sur l'année complète 2008 et 35 en 1999.

2. Questions foncières et financières :

Cession de terrains à bâtir - Route du Hangar :

Considérant le montant des travaux de viabilisation et la localisation de ces 2 parcelles, Monsieur le Maire propose de céder ces terrains à bâtir au prix de 25 € / m².

Cession de terrain :

Suite à la demande des copropriétaires de l'immeuble situé 8, rue Roussin, il est proposé de céder une partie de la parcelle Section AE n°395, soit 41 m² au prix de 15 € / m². Un document d'arpentage a été établi par Jean-Pierre Michel, géomètre-expert, en cohérence avec la configuration des lieux, en particulier le parking situé à proximité.

Ces propositions sont adoptées à l'unanimité.

3. Communications :

☛ La famille du Dr Joseph BURDEYRON remercie la municipalité pour les marques de sympathie témoignées lors du décès de Mme BURDEYRON.

La séance est levée à 20 h 15

Le secrétaire de séance

Le Maire

Les Conseillers Municipaux